

Mandat et consentement exclusif

Accordé à : _____

Code Prêt : _____

Date : _____

<p>Courtier immobilier agréé ci-après appelé :</p>	<p>Agent immobilier affilié, agréé ou représentant autonome ci-après appelé :</p>
<p>Adresse : Tél. bureau : Télécopieur :</p>	<p>Nom : Tél. bureau : Télécopieur :</p>
<p>Adresse visée par l'achat :</p> <p>Je soussigné : EMPRUNTEUR (1) _____ Adresse (1) _____ Je soussigné : EMPRUNTEUR (2) _____ Adresse (2) _____ fait une demande auprès de Centum Accès Hypothécaire 2011 et autorise ce dernier à négocier en ma faveur un financement hypothécaire. Advenant que le financement soit obtenu tel que demandé et soit refusé par l'emprunteur, il est entendu et convenu que des frais de _____ seront exigible à titre de contrat dûment complété. Il est entendu et convenu que ce contrat sera irrévocable et valide jusqu'au : _____ jour de _____ / _____. Après cette date, il sera considéré comme nul et non avenue. Il est entendu que je peux accepter le financement, même si obtenu après expiration du contrat, ou différent de celui proposé. Il est entendu que je payerai des honoraires du notaire, des frais d'évaluation et tous autres frais nécessaires à l'exécution de ce contrat. De plus, il est entendu que Centum Accès Hypothécaire 2011 ne peut être tenu responsable des disparités de taux et/ou autres conditions du prêteur. Je reconnais que les services de Centum Accès Hypothécaire 2011 n'ont pas été retenus pour étudier l'impact fiscal du financement demandé et les dégage par les présentes de toutes responsabilités à cet effet. Il est entendu que le fait de consentir un prêt ou une partie d'un prêt, ou le fait que la SCHL ou G.E. Capital accepte d'assurer un prêt, ne doit pas être considéré ni invoqué par l'emprunteur (ou les emprunteurs) et par la (les) caution (s) comme étant la confirmation de la valeur de l'état de la propriété visée, peu importe que des évaluations ou des inspections aient été effectuées par la SCHL ou G.E. Capital pour le compte de celle-ci ni comme étant la confirmation de leur capacité de rembourser le prêt. J'atteste que les renseignements fournis à Centum Accès Hypothécaire 2011 pour la demande de prêt sont exacts. De plus, j'accepte avis que Centum Accès Hypothécaire 2011 puisse obtenir rapport sur ma solvabilité personnelle ainsi qu'à sa divulgation à toute autre personne et/ou entreprise reliée à l'exécution de ce contrat. J'atteste avoir vérifié et confirme que les renseignements personnels fournis aux fins d'application et d'exécution de ce contrat sont exacts.</p> <p>Consentement L'emprunteur et la caution autorisent Centum Accès Hypothécaire 2011 à recueillir des renseignements personnels à leur égard. Notamment des renseignements d'ordre financier relativement à tout engagement ou cautionnement qu'ils ont consenti en faveur des tierces parties aux fins de vérifier l'information fournie au prêteur par l'emprunteur et la caution et de s'assurer de leur solvabilité dans le cadre de ce prêt. L'emprunteur et la caution autorisent le prêteur à constituer un dossier à ces fins.</p> <p>Autorisation donnée au tiers Pour ces fins, l'emprunteur et la caution autorisent tout agent de renseignements personnels, institution financière, autorité fiscale, employeur, créancier, organisme public et tout autre personne détenant des renseignements à leur égard, notamment des renseignements d'ordre financier ou relativement à tout autre engagement ou cautionnement qu'ils ont consenti à communiquer ces renseignements au prêteur. Ceux-ci et le prêteur sont également autorisés à s'échanger les renseignements personnels qu'ils détiennent sur l'emprunteur ou la caution.</p> <p>Communication à un cessionnaire L'emprunteur et la caution autorisent le prêteur à communiquer ces renseignements à tout cessionnaire éventuel de ces droits en vertu de ce contrat.</p> <p>Accès et rectification Les employés du prêteur affectés à la souscription, gestion et réalisation de prêts et sûretés ou ses mandataires, assureurs et vérificateurs internes ou externes, pourront avoir accès aux informations recueillies sur l'emprunteur ou la caution. Le prêteur conserve ces renseignements au lieu de son établissement directement intéressé. S'ils sont des personnes pour qui ces renseignements sont définis comme renseignements personnels au sens de la loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé, l'emprunteur et la caution peuvent y avoir accès et, le cas échéant, présenter une demande de rectification.</p> <p>Utilisations de renseignements L'emprunteur et la caution autorisent le prêteur et ses compagnies affiliés à utiliser les renseignements obtenus lors du contrat de prêt d'hypothèque dans le but de m'offrir l'un ou l'autre de leurs produits d'assurance ou de leurs services financiers. Une copie de la présente autorisation à la même valeur que l'original. Il est entendu que ce contrat sera lu avec tous les chargements, que la forme masculine utilisée dans le texte désigne aussi bien le féminin que le masculin, le singulier que le pluriel et que le temps sera essentiel. Je reconnais que Centum Accès Hypothécaire 2011 pourrait recevoir une rétribution de l'institution financière avec laquelle il se propose de négocier mon hypothèque. Je soussigné accepte les conditions ci-dessus décrites et confirme avoir reçu copie de ce contrat.</p> <p>Signé à : _____, ce _____ jour de _____ 20 _____</p> <p>Agent : _____ Emprunteur (1) _____</p> <p>Représentant : _____ Emprunteur (2) _____</p>	